

Inauguration des travaux de confortement du pont de Cubjac

1 DOCUMENT - Publié le 04 mai 2022

Inauguration des travaux de confortement du Pont de Cubjac



20220504_FP_Pont_Cubjac.pdf
(.pdf, 118,7 Ko)



TÉLÉCHARGER

Les travaux de confortement du pont du Cubjac sur la RD68 ont été inaugurés mercredi 4 mai 2022 par Germinal Peiro, président du Conseil départemental de la Dordogne, en présence de Jean-Michel Magne, vice-président du Conseil départemental en charge des routes et de la mobilité, Corinne Ducrocq et Bruno Lamonerie, conseillers départementaux du canton Isle-Loue-Auvézère, et Michel Raynaud, maire de Cubjac-Auvézère-Val d'Ans.

Le pont de Cubjac est un ouvrage en maçonnerie permettant à la route départementale n°68 de franchir la rivière l'Auvézère. Il constitue un point de passage routier entre la RD 5 au nord et les RD 5E7 et 68 au sud (transit, activités artisanales, carrières, ...). Il se compose de 7 voûtes en maçonnerie de pierres, d'ouverture variable (5.35m à 11.50m).

Comme tous les ouvrages d'art du Département, le pont de Cubjac fait l'objet d'une inspection détaillée par des bureaux d'études spécialisés tous les six ans. A la suite d'une inspection, il a été classé comme nécessitant des réparations structurelles « en raison de ses pathologies dangereusement évolutives ». Le bureau d'études GETEC Sud-Ouest a confirmé que l'ouvrage souffrait d'un défaut d'étanchéité, ainsi que de faiblesses structurelles au niveau des maçonneries, surtout sur la voûte n°6, très endommagée en aval.

Le Département a donc décidé de procéder à la réparation du pont de Cubjac à l'identique pour préserver son caractère architectural et patrimonial. Ces travaux de confortement comprenaient la reconstruction partielle de la voûte la plus défailante, la mise en place de tirants d'enserrement sur l'ensemble de l'ouvrage, ainsi qu'une réfection complète de l'étanchéité du tablier.

L'ouvrage ne pouvant être techniquement élargi pour séparer les différents modes motorisés et doux, le Département a proposé de créer sur l'ouvrage une zone de rencontre ou encore « zone 20 » afin de favoriser une circulation routière apaisée, avec un plateau légèrement surélevé minimisant les nuisances, ainsi qu'un usage piétonnier et cyclable sécurisé.

Le chantier

Les travaux se sont déroulés du 23 août 2021 au 4 mars 2022, sous coupure complète de circulation. Une déviation poids lourds et véhicules légers a été mise en place et une passerelle piétonne provisoire a assuré la continuité des flux piétonniers et cyclistes, durant la totalité des travaux.

Ceux-ci ont notamment consisté en l'aménagement temporaire de batardeaux sur demi-rivière permettant la réparation des appuis, la reconstruction de la voûte V6, la plus large (avec cintre en bois provisoire), la reprise et le rejointoiement de l'ensemble de la maçonnerie en eau et hors d'eau (par demi-rivière), un enserrement de l'ouvrage, son décaissement, et la réfection de son étanchéité.

L'ensemble des réseaux a fait l'objet d'adaptations nécessaires et l'éclairage du pont a été repris par le SDE24 dans le cadre d'une convention avec le Département pour un montant de 32 486 € TTC.

Afin de respecter les mesures environnementales nécessaires et la loi sur l'eau, un inventaire faune-flore a été effectué par le bureau ECR environnement, qui a été chargé de répertorier les espèces piscicoles en présence susceptibles d'être impactées et de respecter les périodes de fraie. De même, le Conservatoire des Espèces Naturels a accompagné le Département sur le volet de la protection des chiroptères, notamment.

Financement

Le montant de l'opération est de 760 092 € HT soit 912 110 € TTC. Les travaux ont été financés par le Département avec une aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID, France Relance) à hauteur de 30% du montant HT de l'opération (250.000 € HT).

La surveillance des ponts

Pour évaluer l'état de ses ouvrages d'art, le Département effectue des visites régulières en utilisant la méthode « Image de la Qualité des Ouvrages d'art » (IQA) préconisée par l'instruction technique pour la surveillance et l'entretien des ouvrages d'art. Cette méthode permet de classer les ouvrages en 3 classes principales notées de 1 à 3 selon l'état décroissant de l'ouvrage.

Le Département de la Dordogne dispose d'un patrimoine de 1.000 ouvrages d'art environ dont 176 grands ouvrages font l'objet d'une inspection détaillée par des bureaux d'études spécialisés tous les 6 ans.

Historique du pont de Cubjac

Cubjac avait une importance régionale. Le pont a été réalisé sur l'axe principal de circulation vers le Limousin, mais aussi l'Angoumois, la Saintonge et les provinces du Quercy. En 1643, le pont de Cubjac était en bois. En très mauvais état, il fut complètement détruit lors d'une crue.

Nicolas Rambourg (architecte lorrain né à Saint-Mihiel en 1559 et mort au château de Hautefort en 1649) qui avait travaillé sur les ponts de Périgueux, dès 1623, a été choisi pour établir des plans pour remplacer celui de Cubjac (neuf piles, huit arcades). Sa reconstruction en 1655, sur les ordres du Parlement de Bordeaux, s'avère insuffisamment solide et, en 1659, des animaux tombent dans l'Auvézère en crue.

Le pont sera rebâti en pierre mais, à l'occasion d'une importante crue, il sera encore une fois détruit partiellement en 1783. L'édifice, pourtant réputé pour être le plus beau de la province, ne sera reconstruit qu'au début du XIXe siècle, toujours en suivant les plans de Rambourg.